

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 Octobre 2022 à 20 H 00

Commune de FLESSELLES

Par suite d'une convocation en date du 05 Octobre 2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de FLESSELLES se sont réunis en date du 13 Octobre à la Mairie à 20 heures, sous la présidence de Mr LOUETTE Jocelyn, Maire.

Membres présents : BONNARD Solange, CHERIFI Alice, DELECLUSE Nathalie, GUIBON Eric, LOUETTE Jocelyn, MARSILLE Séverine, MARTINVAL Claude, MOREL Claude, MOREL-AFIR Louisa, NOGENT Roland, PECOURT Isabelle, PERRET Eric, PHILIPPON Jeannine, ROZMIAREK Sylvie, TOUPART Patrice, Conseillers municipaux et DUGAVE Estelle, LEU Eric, conseillers municipaux suppléants, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membre absent excusé : Mr HUL Sovankiri

Monsieur le Maire a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, puis il a été procédé à l'élection du secrétaire (benjamine au sein du conseil). Le conseil municipal a désigné Mme Nathalie DELECLUSE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur LOUETTE a déclaré installé Madame Estelle DUGAVE en qualité de conseillère municipale pour que le conseil municipal soit au complet

Madame Jeannine PHILIPPON doyenne du conseil Municipal a pris la présidence pour l'élection du Maire

ORDRE DU JOUR :

- 1- Election du Maire : Délibération n° 35/2022 - Elu à l'unanimité
- 2- Détermination du nombre d'Adjoint : Délibération n° 36/2022 - Adopté à l'unanimité
- 3- Vote des Adjoints : Délibération n° 37/2022 Elus Mr NOGENT – Mme MARSILLE – Mr TOUPART – Mme MOREL AFIR – Mr MARTINVAL -16 voix pour – 2 Nuls
- 4- Délégations du Conseil Municipal au Maire : Délibération n° 38/2022 - Adopté à l'unanimité
- 5- Montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et de 2 conseillers municipaux ayant une délégation - Délibération n° 39/ 2022 - Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception
en préfecture le 14/10/2022
et de la publication le 14/10/2022

Fait à Flesselles, le 13 Octobre 2022
Le Maire,
Jocelyn LOUETTE